

**Public concerné**

- Avoir au moins 15 ans

**Prérequis**

- BAC Général OU STI2D, BAC PRO Technique et sur étude de dossier pour tout autre parcours

**Modalités d'admission / Inscription**

- Etude de dossier et / ou entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage / contrat de professionnalisation / Pro-A / CPF avec une entreprise
- D.A.E.U. (Diplôme d'accès aux études universitaires)

**Passerelle** (sur étude de dossier)

- BUT
- Licence universitaire

**Méthodes et moyens pédagogiques**

- Exercices théoriques et pratiques
- Salles de formation équipées de vidéoprojecteurs et de matériel informatique
- Plateaux techniques conçus pour mettre les apprenants en situation réelle afin de les initier à leurs futurs métiers dans des conditions optimales

**Equipe pédagogique**

- Formateurs d'enseignement général et professionnel.

**OBJECTIFS**

Former des futurs professionnels dans le domaine de l'Electrotechnique, capable d'exercer leur activité dans **différents secteurs** tels que :

- La production et la transformation de l'énergie,
- Les automatismes et la gestion technique du bâtiment,
- Les automatismes de production industrielle,
- La distribution de l'énergie électrique,
- Les installations électriques des secteurs tertiaires,
- Le froid industriel, l'agroalimentaire et la grande distribution,
- Les transports (véhicules et infrastructures).

**COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

Au sein d'une entreprise du secteur de l'habitat/BTP, tertiaire ou industriel, le technicien est capable, à l'issue de sa formation :

- D'assurer les études et la réalisation des affaires qui lui sont confiées,
- De rédiger des documents et de dialoguer avec les différents services de l'entreprise ainsi qu'avec les clients et les fournisseurs,
- D'assurer la conduite et la responsabilité d'équipes lors de la réalisation de travaux neufs, de conduite de projet, d'interventions sur équipements ou d'actions de maintenance.

**PROGRAMME****Formation technique (879 h sur les 2 années)**

- Etude préliminaire science appliquée : 267 h
- Conception électrotechnique : 184 h
- Conduite de projet : 100 h
- Conception détaillée informatique industriel : 78 h
- Conception détaillée mécanique : 78 h
- Analyse, diagnostic et maintenance : 156 h
- Habilitation BR/B2V/BC : 16 h

**Formation générale (486 h sur les 2 années)**

- Culture générale et expression : 144 h
- Anglais : 130 h
- Mathématiques : 200 h
- Economie Gestion : 12 h

*Ces durées sont données à titre indicatif*



### Modalités de suivi et d'évaluation

- Suivi pédagogique, visites en entreprise
- Contrôles en Cours de Formation (CCF), épreuves ponctuelles, projet à soutenir
- Examen : BTS

### Validation de la formation

- Diplôme du BTS Electrotechnique – Niveau 5
- RNCP : 35346
- Certificateur : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2025

### Accessibilité Handicap

- Stationnement Personne à Mobilité Réduite
- Bâtiments adapté PMR
- Accessibilité Toilettes
- Label régional H+

### MODALITES D'ALTERNANCE

**Entreprise** : 2 semaines

**Centre de formation** : 2 semaines

1365h au Pôle Formation UIMM Savoie à *titre indicatif*.

### MODALITES D'ORGANISATION

**Durée** : 2 ans en alternance

**Dates** : Nous consulter

**Lieu** : Pôle Formation UIMM Savoie

131 rue de l'Érier 73290 La Motte-Servolex

### QUE FAIRE APRES LE BTS ETT ?

Le titulaire d'un BTS ETT peut entrer dans la vie active ou continuer ses études :

- BUT
- Licence pro (spécialité industrielle)
- Licences universitaires
- Ecole d'ingénieur
- Bachelor TSMA

**Liste non exhaustive**